

# UNION DES COMORES

*Unité – Solidarité – Développement*



**Le Président**

Moroni, le **01 JUIL 2024**

**DECRET N° 24 - 078 /PR**

Portant nomination du Directeur de Cabinet du Président de l'Union des Comores.

## LE PRESIDENT DE L'UNION

- VU la Constitution de l'Union des Comores du 23 décembre 2001, révisée par le référendum du 30 juillet 2018 ;
- VU le décret N°06-061/PR du 27 mai 2006, abrogeant et remplaçant le décret N°05-081/PR du 13 août 2003 portant Réorganisation Générale et Mission des Services de la Présidence de l'Union des Comores ;
- VU le décret N°09-017/PR du 07 mars 2009 fixant le cadre organique de la Présidence de l'Union des Comores ;
- VU le décret N°11-078/PR du 30 mai 2011, portant réorganisation générale et mission des services des Ministères de l'Union des Comores, modifié par les décrets N° 11-139/PR du 12 juillet 2011 et N° 16-102/PR du 14 juin 2016 ;
- VU le décret N°24-077/PR du 1<sup>er</sup> juillet 2024, relatif à la composition du Gouvernement de l'Union des Comores ;

## DECRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : Monsieur YOUSOUFA MOHAMED ALI** est nommé Directeur de Cabinet du Président de l'Union des Comores, Chargé de la Défense.

**ARTICLE 2** : Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de l'Union des Comores et communiqué partout où besoin sera.

**AZALI Assoumani**